

OBSERVATOIRE DES METIERS

Compte rendu de la réunion du 7 décembre 2010

Présents :

Pour l'AMAFI

MM. Jean-Bernard Laumet
Jean Claude Bassien
Eric Fichot
Christian Fine
Emmanuel de Fournoux

Pour les Organisations syndicales

CFDT : M. Thierry Faure
M. Jean François Bibient
CFTC : M. Alain Froelich
CGC MF : M. Louis Noel Guerra
M. Hubert Hadad
CGT : M. Patrice Crosas
FO : M. Daniel de Beckers
M. Stéphane Huard
SPI : M. Laurent Facemaz

Secrétaire de séance : Mme Alexandra Lemay-Coulon

I. Les données statistiques de l'année 2009

Les données présentées résultent de l'enquête sur les effectifs réalisées chaque année par l'AMAFI. Cette année, elles portent sur 32 sociétés ayant répondu sur les 56 relevant de la Convention collective nationale de la bourse adhérent à l'AMAFI. Le périmètre des sociétés ayant répondu est différent de celui de l'année précédente, ce qui relativise les comparaisons réalisées.

La composition des effectifs

La population employée se caractérise par :

- Une répartition entre les tranches d'âge entre 2008 et 2009 faisant apparaître un léger vieillissement de la population de la branche (22,34% de salariés de moins de 30 ans en 2009 contre 29,11% en 2008, et 9,08% de salariés de 50 ans et plus en 2009 contre 7,23% en 2008). Sur une période de 9 ans, entre 2000 et 2009, cette tendance est confirmée, la tranche des moins de 30 ans étant passée de 31,82 % à 22,34 % et celle des 40/49 ans de 17,38% à 28,07% des effectifs.
- Une légère augmentation de l'ancienneté du personnel (54,05% de salariés ayant moins de 5 ans d'ancienneté en 2009 contre 58,29% en 2008, et 30,18% de salariés ayant entre 5 et 14 ans d'ancienneté en 2009 contre 27,21% en 2008), toutes les tranches ayant une ancienneté supérieures à 5 ans étant en légère augmentation par rapport à 2008. Sur une période de

9 ans, entre 2000 et 2009, cette tendance se confirme plus notablement, l'ancienneté des salariés tendant à augmenter notamment dans la tranche allant de 15 à 24 ans d'ancienneté.

- Une forte représentation des effectifs en CDI (90,93% des effectifs totaux).
- Des effectifs employés principalement à temps complet (95,34% des effectifs totaux), les salariés travaillant à temps partiels étant principalement des femmes. Par ailleurs, les congés supérieurs à 6 mois restent peu demandés, bien que les congés parentaux soient en légère hausse en 2009 par rapport à 2008.
- Une stabilisation des effectifs cadres autour de 76% des effectifs totaux de la profession, les salariés de catégorie F représentant à eux seuls 65% des effectifs.
- Une stabilisation du nombre de femmes travaillant dans la branche, observé depuis 2006, autour de 37 à 38% des effectifs.

La répartition des effectifs entre les différents métiers fait apparaître une augmentation des effectifs dans les domaines du contrôle et de la conformité, ainsi que dans celui du « *corporate finance* » entre 2008 et 2009.

La formation

Les plans de formations sont utilisés, puisque 1,16% en moyenne de la masse salariale sont consacrés à la formation professionnelle continue hors DIF.

Concernant le DIF, la quasi-totalité des demandes présentées ont été acceptées par les directions des entreprises. Il faut noter une explosion du nombre de demandes dans le cadre de ce dispositif en 2009, passant de 87 en 2008 à 486 en 2009.

Le temps de travail

Les données recueillies montrent une grande variété dans la profession en termes d'organisation du travail, la seule mesure largement répandue étant la conclusion de conventions de forfait avec les cadres (dans 77% des entreprises ayant répondu).

II. Les principales évolutions de l'environnement du secteur

Un état des lieux des tendances d'évolution du secteur, tant d'un point de vue conjoncturel que structurel, est réalisé ainsi qu'une présentation des principaux chantiers réglementaires, en cours et à venir, en Europe.

1. Tendance conjoncturelle

Les deux dernières années, de 2008 à 2010, ont connu une diminution significative d'une part, des actifs sous gestion (- 26 %) et, d'autre part, des volumes de marchés (-22%), ces tendances étant particulièrement défavorables pour les intermédiaires financiers.

2. Tendance structurelle

De façon structurelle, le modèle économique traditionnel des brokers évolue dans un contexte où :

- Les contraintes réglementaires et les coûts liés à la conformité augmentent régulièrement accroissant ainsi les charges fixes des intermédiaires de marché ;
- Les investissements informatiques sont de plus en plus lourds pour tenir compte de la fragmentation de la liquidité ;
- La généralisation du mécanisme de facturation de courtage partagé conduit à la baisse du nombre de brokers offrant les services d'exécution et à l'augmentation de la pression sur la rémunération de la recherche, qui est dorénavant de moins en moins assise sur les volumes ;

3. Evolutions réglementaires en Europe

Un certain nombre de chantiers ont été lancés en 2010 et se poursuivront en 2011.

a. MIF 2

Comme indiqué l'année dernière, la Commission Européenne a lancé une consultation sur la révision de la directive MIF. La consultation porte sur deux volets principaux.

a) La structure des marchés et en particulier

- La transparence post négociation, sujet sur lequel la plupart des acteurs et observateurs s'entendent pour dire qu'il y a un réel problème ;
- Le trading haute fréquence, qui est un sujet délicat pour lequel le recul n'est pas encore suffisant pour permettre de déterminer s'il s'agit ou non d'une évolution positive ;

- Le trading OTC, les « dark pools », les systèmes de « crossing » interne, les relations entre les marchés réglementés et les MTFs et les exonérations relatives à la transparence pré négociation ;
 - L'extension des règles applicables aux actions à d'autres titres financiers (obligations....) et contrats financiers.
- b) La protection des clients pour laquelle l'AMAFI considère qu'il est prématuré de modifier en profondeur la réglementation.

En principe, un projet de texte européen est prévu au 2ème trimestre 2011, celui devant alors faire l'objet d'un processus de codécision entre le Parlement et le Conseil européens au 3ème trimestre.

b. EMIR (régulation des infrastructures de marché européennes)

A la suite du G20 de Pittsburg, il a été décidé d'imposer un reporting pour les activités sur dérivés OTC et, chaque fois que cela était possible, de passer par une chambre de compensation. En conséquence, une proposition de règlement européen a été publiée par la Commission européenne le 15 septembre 2010, dont les principales dispositions sont les suivantes :

- Obligation de compensation des contrats dérivés OTC avec des exemptions pour les entreprises non financières ;
- Obligation de reporting de toutes les transactions via les référentiels centraux (qui sont de nouvelles structures) ou directement aux régulateurs ;
- Mise en place de procédures électroniques de confirmation des transactions et de réconciliation des positions pour les contrats non éligibles à la compensation ;
- Définition des normes applicables aux chambres de compensation et aux référentiels centraux.

c. Vente à découvert

Les ventes à découvert font l'objet d'une surveillance importante depuis le début de la crise.

La Commission européenne a publié une proposition de règlement le 15 septembre 2010, un processus de codécision entre le Parlement et le Conseil européens étant engagé lors du 4^{ème} trimestre 2010.

Les principaux éléments de l'encadrement des ventes à découvert proposés par la Commission sont les suivants :

- Imposer la transparence des positions courtes, aux régulateurs au-delà d'un certain seuil (0,2%) et au marché au-delà d'un seuil plus élevé (0,5%) ;
- Marquer les ordres de vente exécutés à découvert sur les plateformes de négociation ;
- Imposer aux plateformes de négociation de s'assurer de l'existence de mécanismes adéquats de rachat des actions ou des obligations souveraines en cas de défaut de règlement de la transaction ;

- Prévenir les ventes à découvert « à nu » par des mécanismes permettant de s'assurer que les titres vendus peuvent bien être empruntés.

En France, la loi de régulation bancaire et financière d'octobre 2010 a anticipé une partie du règlement européen en imposant le reporting des positions courtes à compter du 1^{er} février 2011 et en indiquant dans la loi que le vendeur doit avoir pris ses dispositions afin d'avoir l'assurance raisonnable de pouvoir livrer ces titres en bonne date de dénouement de la transaction.

d. Autres sujets

Un certain nombre d'autres sujets seront finalisés ou lancés en 2011, tels que la transposition de la directive CRD 3, le réexamen de la directive abus de marché, ainsi que des propositions concernant l'application de Bâle III.





AFFAIRES SOCIALES

Observatoire des Métiers – Effectifs 2009

Entreprises soumises à la Convention Collective de la Bourse

Association française des marchés financiers

LES PROFESSIONNELS DE LA BOURSE ET DE LA FINANCE

Observatoire des Métiers – Effectifs 2009

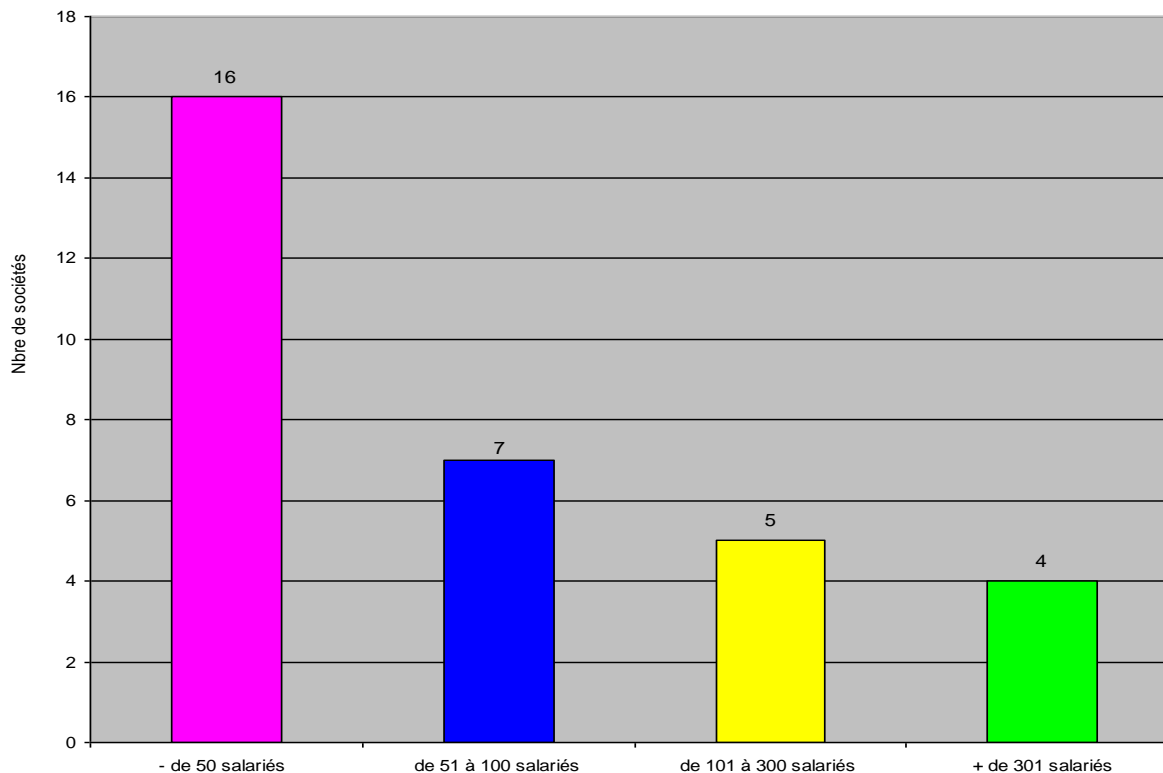
32 sociétés sur 56 sociétés CCNB adhérentes à l'AMAFI ont répondu à notre questionnaire – Effectifs 2009 soit 57,14 %

32 sociétés sur 63 sociétés CCNB adhérentes à l'AMAFI ont répondu à notre questionnaire – Effectifs 2008 soit 50,79 %

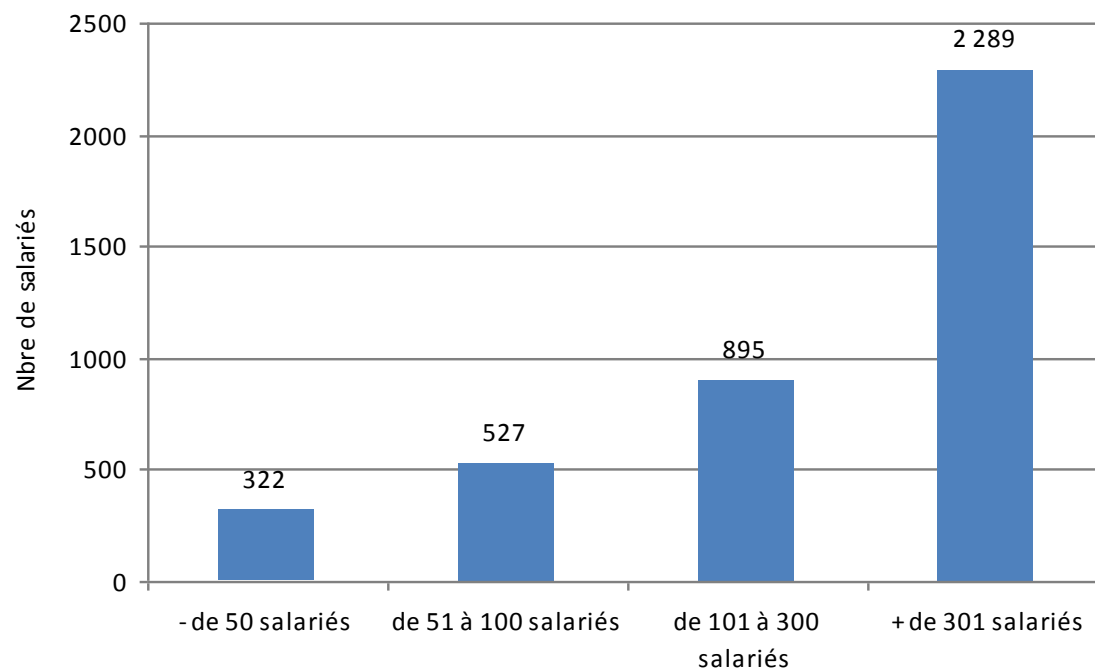
Le périmètre des sociétés ayant répondu est différent d'une année sur l'autre ce qui relativise les comparaisons

CARTOGRAPHIE DES SOCIÉTÉS AYANT REPONDU

Afin de renforcer la pertinence des éléments reçus, une cartographie des sociétés ayant répondu au questionnaire a été réalisée en fonction de leurs effectifs



CARTOGRAPHIE DES EFFECTIFS PAR TYPE DE SOCIETES AYANT REPONDU



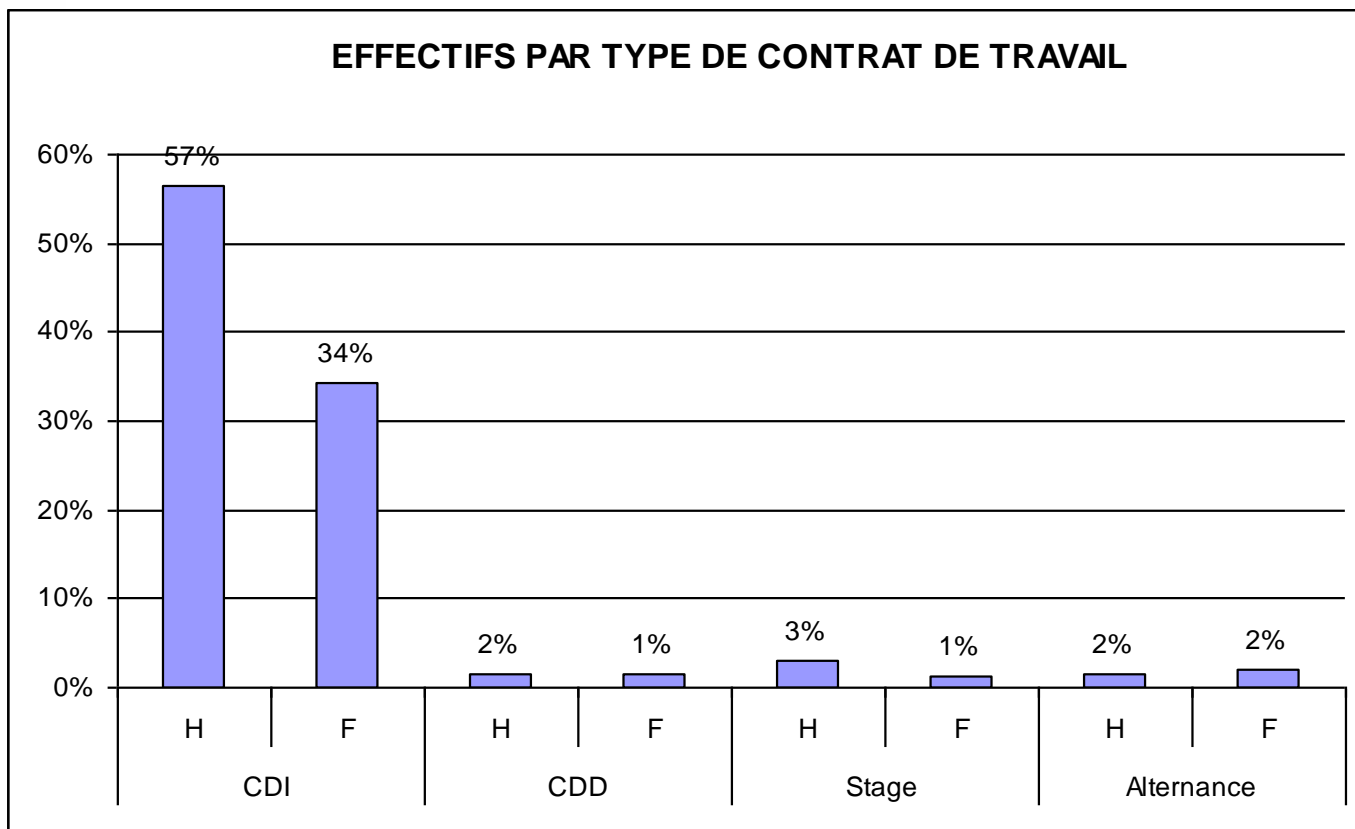
EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2009 PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE, SEXE ET TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL

Résultats portant sur 32 sociétés

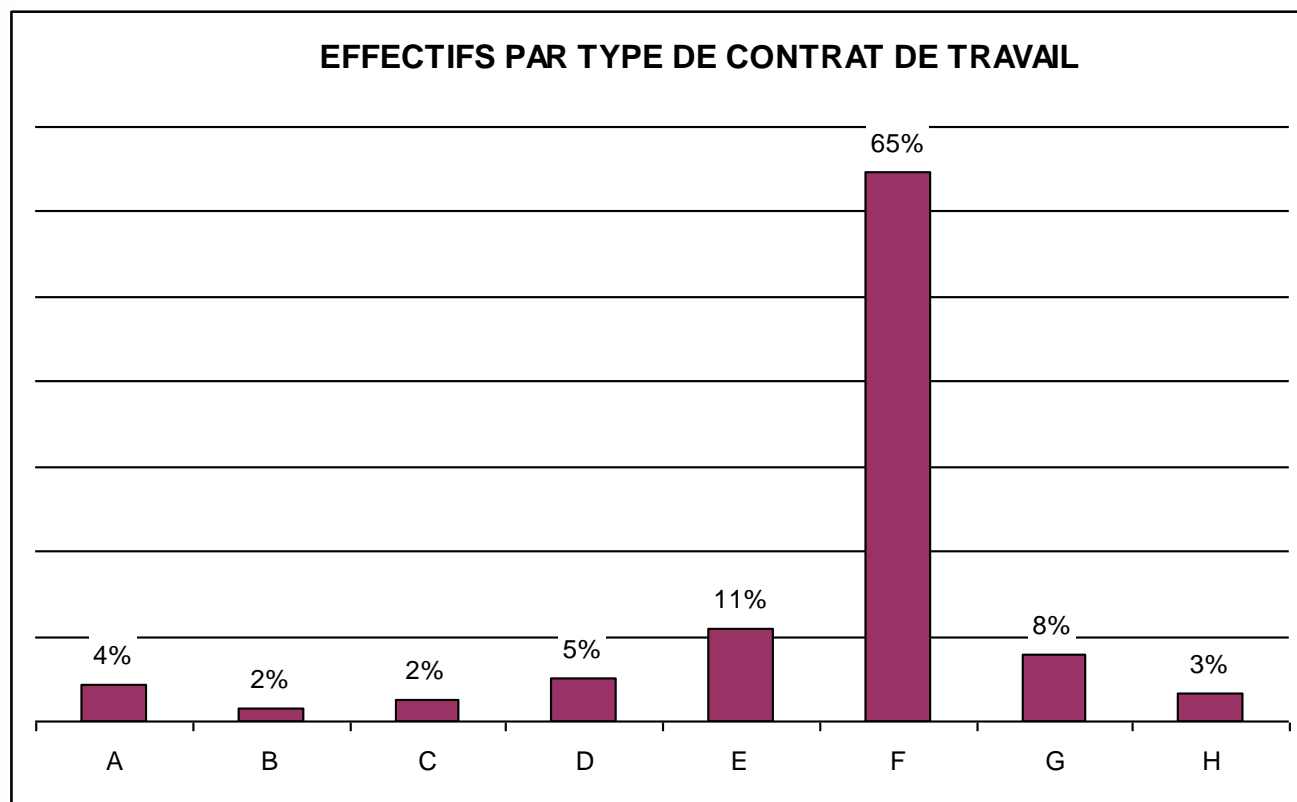
CATEGORIES	CDI		CDD		Stage		Alternance		TOTAL	Intérim	
	H	F	H	F	H	F	H	F		H	F
A	5	6			113	51	3	8	189		3
B	13	12	11	20		1	4	6	67		
C	27	61	5	1			5	5	104		
D	59	98	2	2	8	4	29	13	221	2	4
E	181	242	24	19				1	467		
F	1 803	930	23	17	5				2 778		
G	241	93		1					335		
H	102	35							137		
TOTAL	2 431	1 477	65	60	126	56	41	33	4 298	2	7

TOTAL HOMMES	2 665	soit	62%	Rappel 2008	TOTAL HOMMES	2 571	soit	63%
TOTAL FEMMES	1 633	soit	38%		TOTAL FEMMES	1 529	soit	37%

EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2009 PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE, SEXE ET TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL



EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2009 PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE, SEXE ET TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL



EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2009 PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE PAR TRANCHE D'AGE

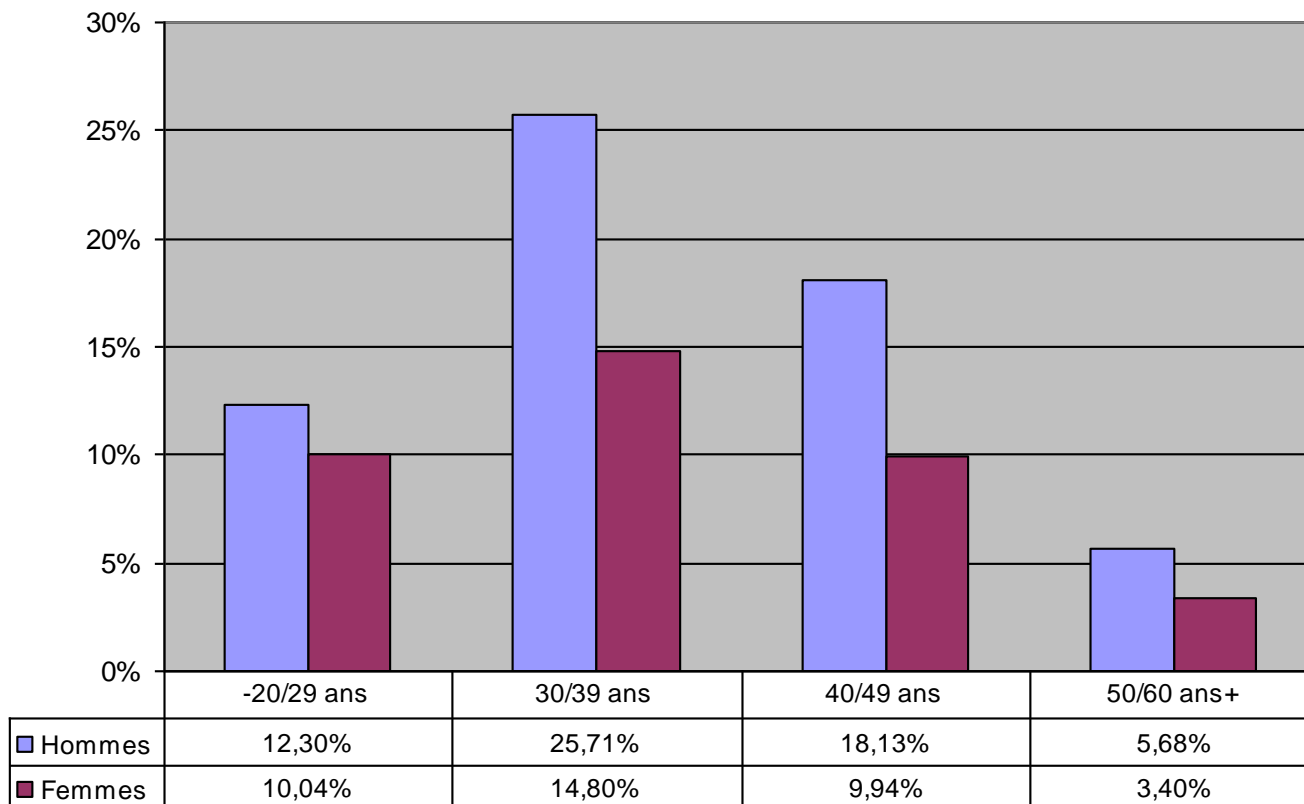
Résultats portant sur 32 sociétés

CATEGORIES	< 20		20-29		30-34		35-39		40-44		45-49		50-59		60 et +		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F			
A			3	2	1	1				2			1	1			11
B		1	18	24	1	3	1		1	1	2			1		2	55
C			14	38	6	7	2	10	4	2	3	2	3	2		1	94
D			17	28	11	29	8	17	10	13	5	4	7	11	2		162
E			65	75	29	46	23	43	30	42	35	39	22	17			466
F			378	235	449	216	424	187	259	138	200	100	107	67	9	4	2773
G			1	2	13	1	56	28	58	23	65	23	45	16	3	1	335
H					2	4	11	5	17	4	42	8	26	12	4	2	137
TOTAL	0	1	496	404	512	307	525	290	379	225	352	176	211	127	18	10	4033

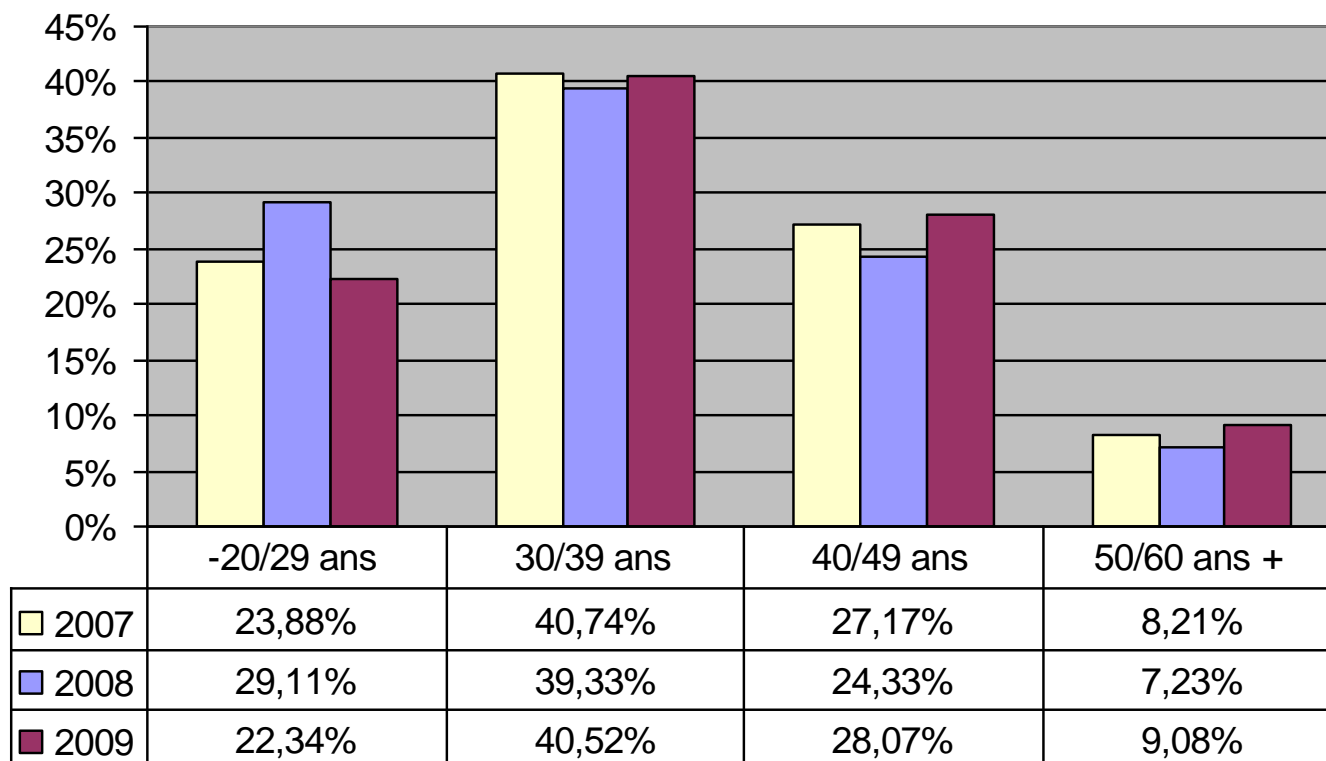
TOTAL HOMMES 2 493 soit 62%
TOTAL FEMMES 1 540 soit 38%

Rappel 2008 TOTAL HOMMES 2 526 soit 63%
TOTAL FEMMES 1 514 soit 37%

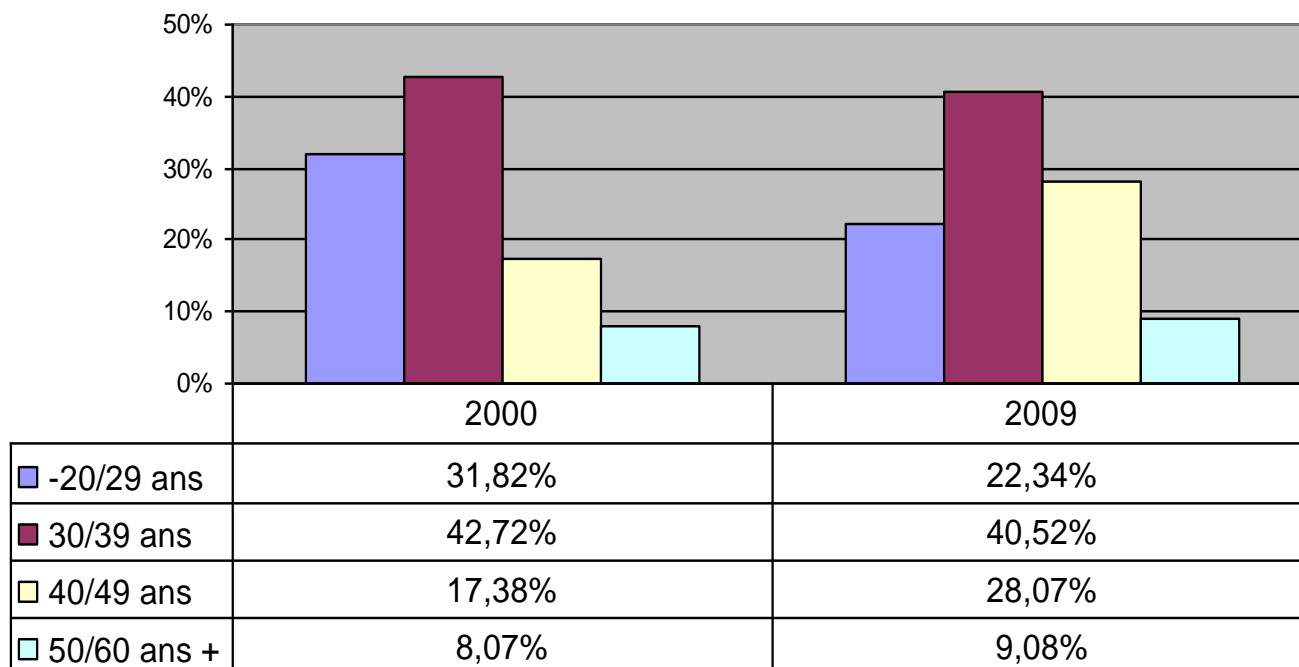
EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2009 PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE PAR TRANCHE D'AGE



EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2009 PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE PAR TRANCHE D'AGE



EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2009 PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE PAR TRANCHE D'AGE



**EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2009 PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE
PAR TRANCHE D'ANCIENNETE**

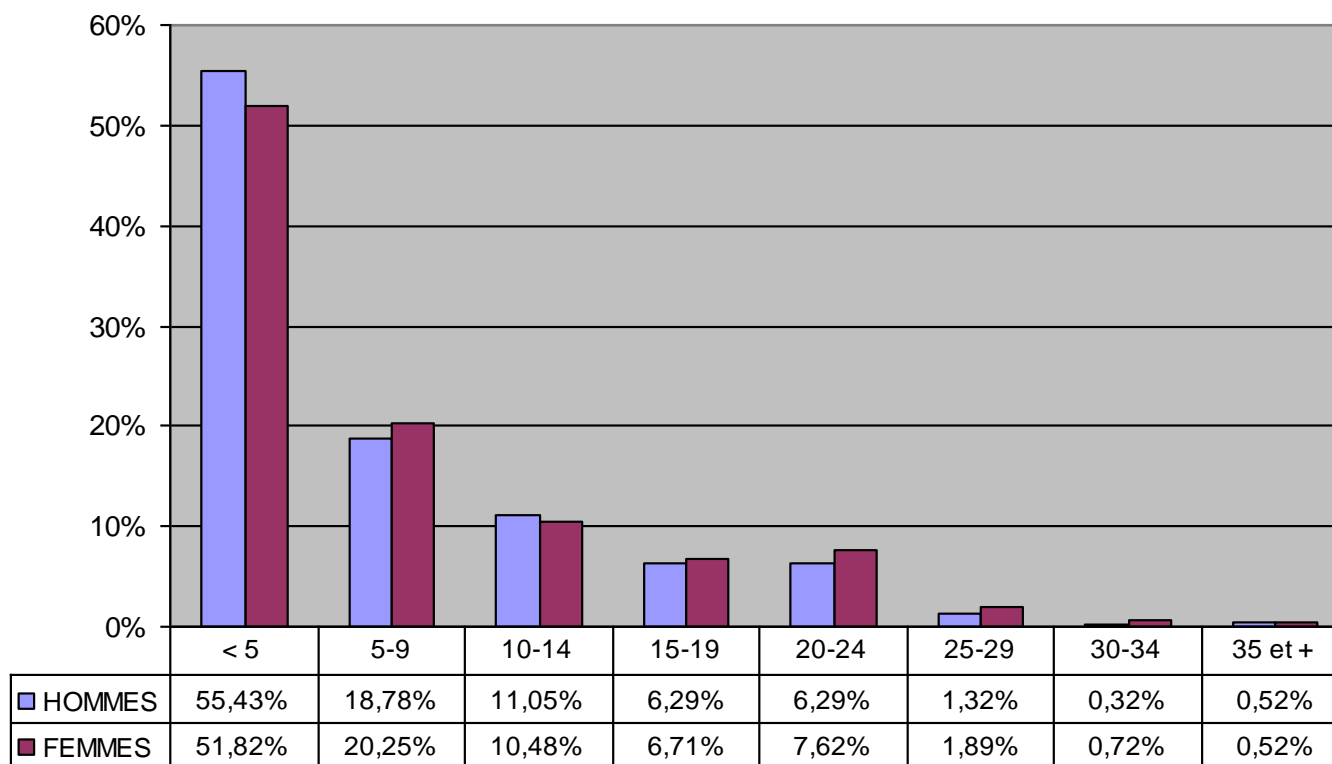
Résultats portant sur 32 sociétés

CATEGORIES	< 5		5-9		10-14		15-19		20-24		25-29		30-34		35 et +		TOTAL	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
A	5	4		1				1										11
B	19	27	3	2			1	1		2	1							56
C	19	43	6	13	4	2	1	1	1	2		1	1					94
D	31	49	12	23	8	15	2	3	4	4	1	2	3	1		3		161
E	107	139	25	47	17	21	21	15	22	29	9	6	1	2	3	2		466
F	1098	505	350	201	191	103	81	57	86	57	12	14	3	6	6	3		2 773
G	67	23	57	18	44	11	36	19	30	18	5	4		1	2			335
H	38	6	16	6	12	9	15	6	14	5	5	2		1	2			137
TOTAL	1 384	796	469	311	276	161	157	103	157	117	33	29	8	11	13	8		4 033

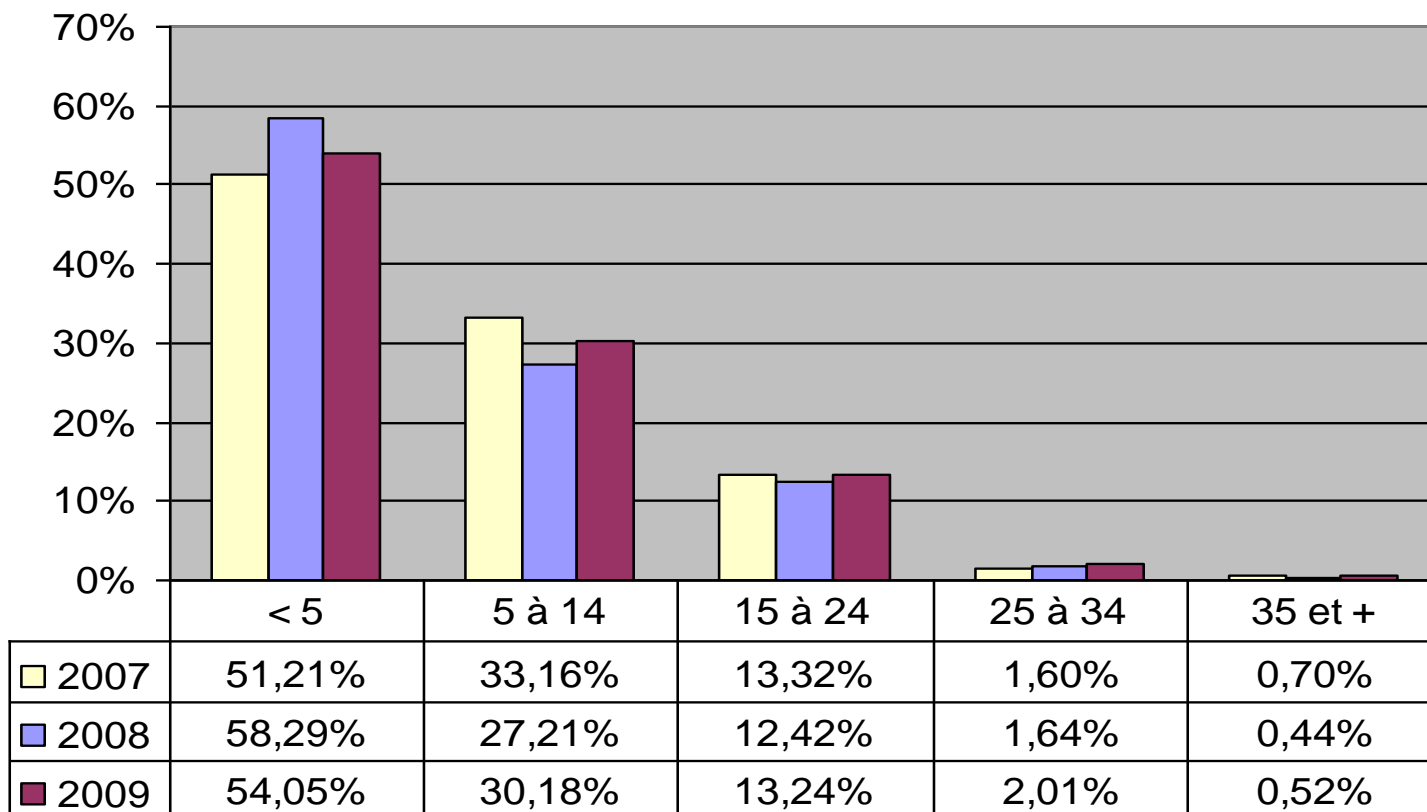
TOTAL HOMMES 2 497 soit 62%
TOTAL FEMMES 1 536 soit 38%

Rappel 2008 **TOTAL HOMMES 2 475** soit 63%
TOTAL FEMMES 1 434 soit 37%

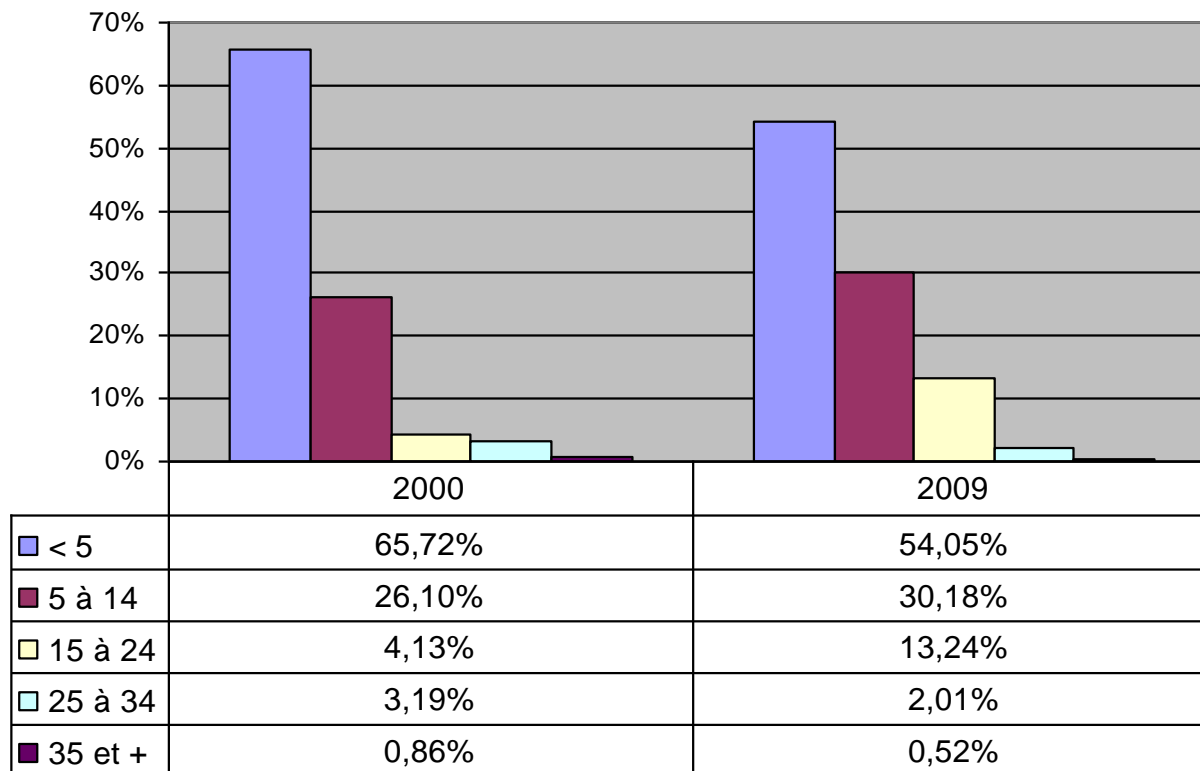
EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2009 PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE PAR TRANCHE D'ANCIENNETE



EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2009 PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE PAR TRANCHE D'ANCIENNETE



EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2009 PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE PAR TRANCHE D'ANCIENNETE



DUREE DU TRAVAIL 2009 dont les CDD

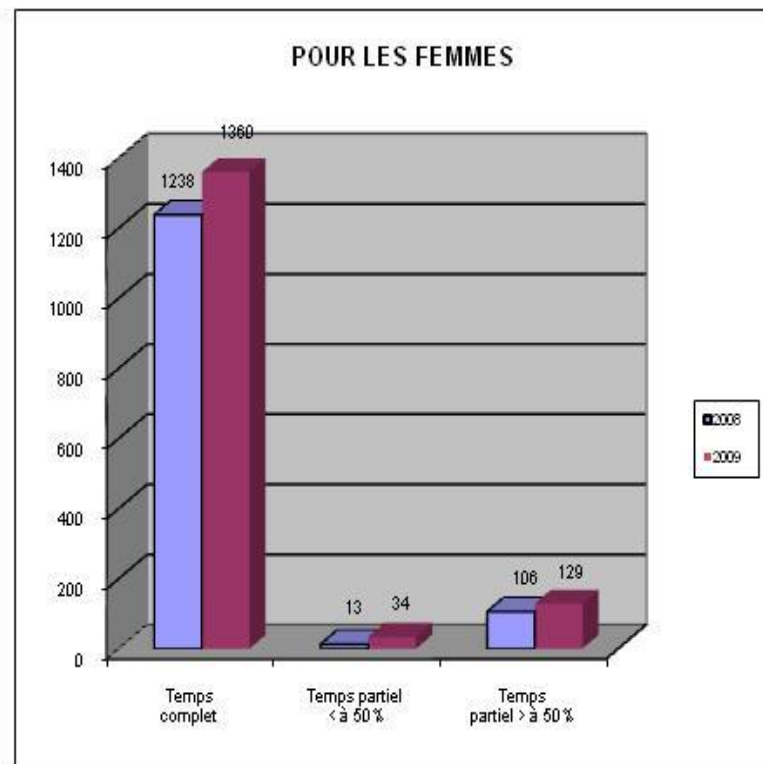
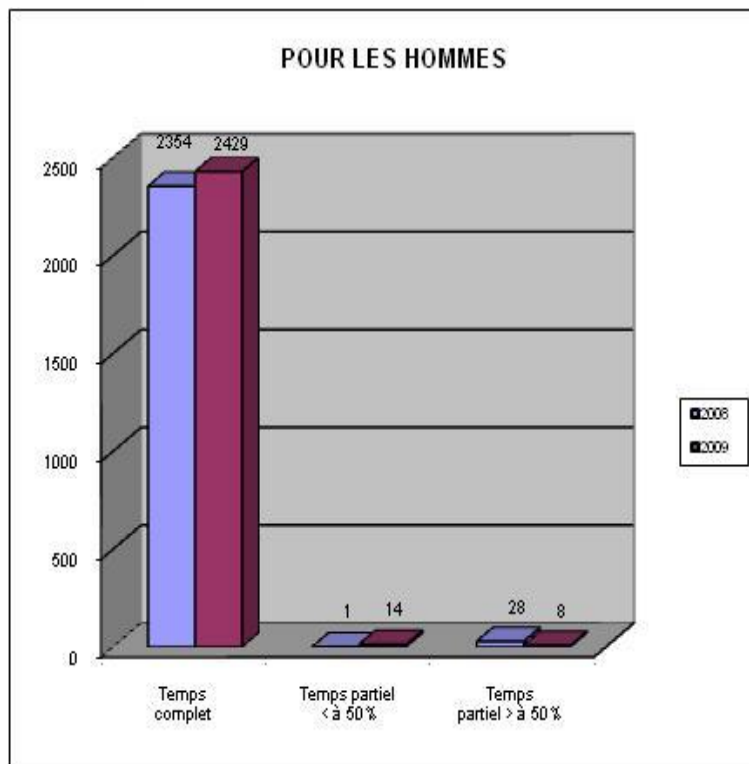
Résultats portant sur 31 sociétés

CATEGORIES	Temps complet			Temps partiel < à 50%			Temps partiel > à 50%			TOTAL
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
A	5	5	10			0		1	1	11
B	23	28	51		1	1	1	3	4	56
C	31	56	87	1		1		6	6	94
D	56	78	134	4	3	7	1	19	20	161
E	198	221	419	3	1	4		37	37	460
F	1 788	858	2 646	1	24	25	5	54	59	2730
G	230	81	311	4	5	9		8	8	328
H	98	33	131	1		1	1	1	2	134
TOTAL	2 429	1 360	3 789	14	34	48	8	129	137	3 974

TOTAL HOMMES 2 451 soit 62%
TOTAL FEMMES 1 523 soit 38%

Rappel 2008 **TOTAL HOMMES** 2 838 soit 64%
TOTAL FEMMES 1 357 soit 36%

DUREE DU TRAVAIL 2009 dont les CDD



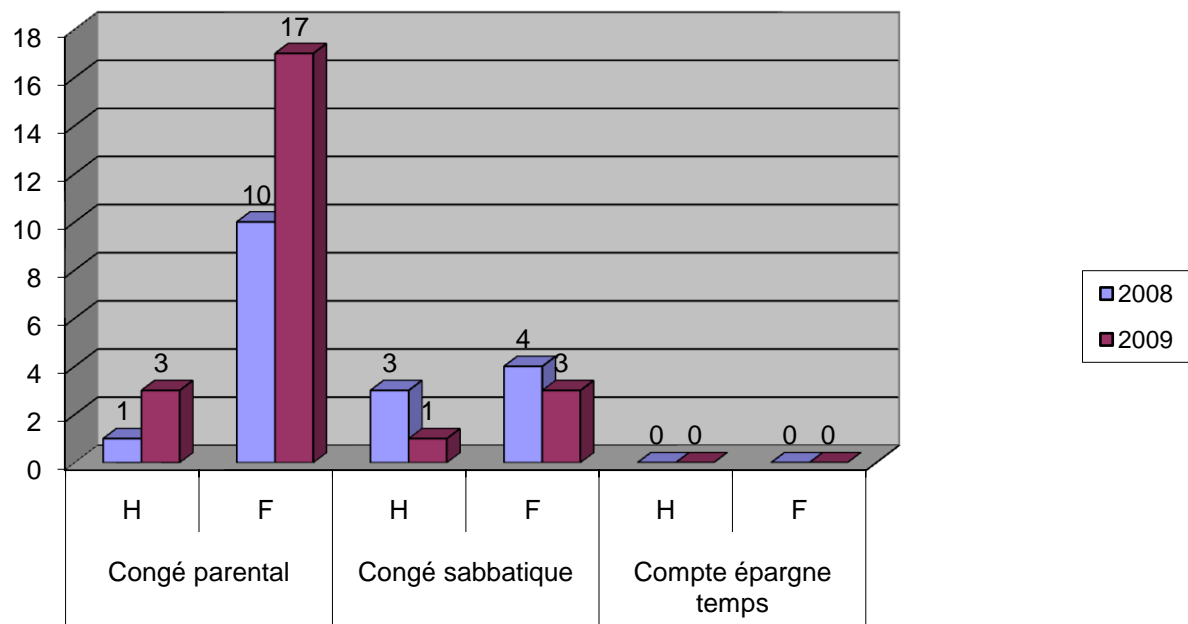
CONGES DEMANDES EN 2009 DONT LA DUREE EST SUPERIEURE A 6 MOIS

Résultats portant sur 31 sociétés

CATEGORIES	Congé parental		Congé sabbatique		Compte épargne temps		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	
A							0
B							0
C			1				1
D							0
E		3		1			4
F	2	13		2			17
G		1					1
H	1						1
TOTAL	3	17	1	3	0	0	24

CONGES DEMANDES EN 2009 DONT LA DUREE EST SUPERIEURE A 6 MOIS

COMPARATIF CONGES DEMANDES EN 2008 ET 2009



EMBAUCHES EN 2009

Résultats portant sur 32 sociétés

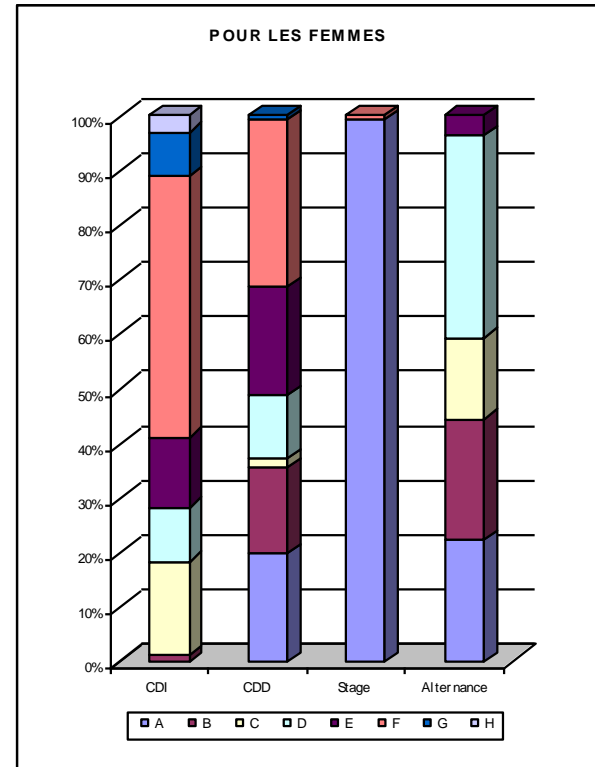
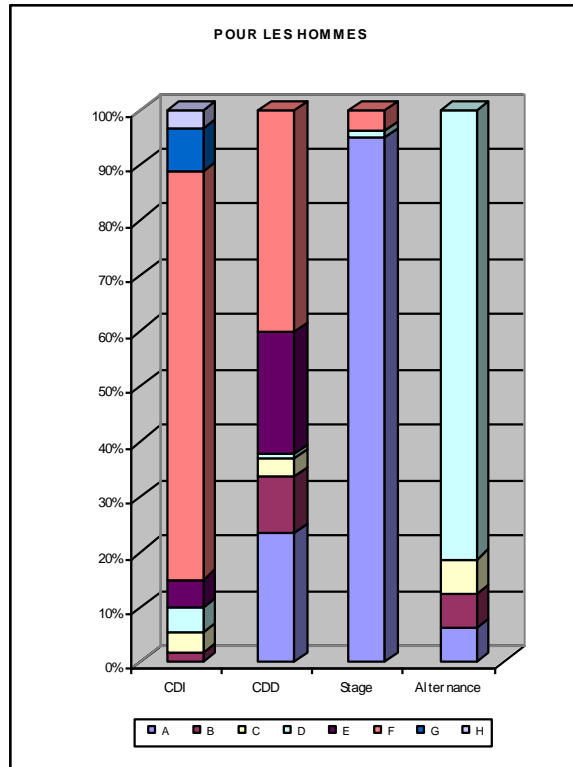
CATEGORIES	CDI		CDD		Stages		Alternance		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	
A			28	24	294	145	2	6	499
B	4	2	12	19			2	6	45
C	9	28	4	2			2	4	49
D	10	16	1	14	4		26	10	81
E	12	21	26	24				1	84
F	172	78	48	37	12	1			348
G	18	13		1					32
H	8	5							13
TOTAL	233	163	119	121	310	146	32	27	1151

Intérim	
H	F
	3
1	2
2	4
3	9

TOTAL HOMMES 694 soit 60%
 TOTAL FEMMES 457 soit 40%

Rappel 2008 TOTAL HOMMES 976 soit 64%
 TOTAL FEMMES 545 soit 36%

EMBAUCHES EN 2009



DEPARTS EN 2009 ET LEUR MOTIF

Résultats portant sur 32 sociétés

CATEGORIES	Fin de contrat		Démission		Retraite		Licenciement*		Transfert**		Autres***		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
A	46	33									213	125	417
B	9	21											30
C	4	8		1			1			3	1	4	22
D	15	17	1	5	2		1	3	1	2	9	4	60
E	11	17	9	8		1	6	8	3	11	2	7	83
F	18	23	72	24	3	2	117	41	73	27	47	21	468
G			3	1	2		18	3	4	7	3	2	43
H			1				5	5	2	2	1		16
TOTAL	103	119	86	39	7	3	148	60	83	52	276	163	1 139

* y compris négociés

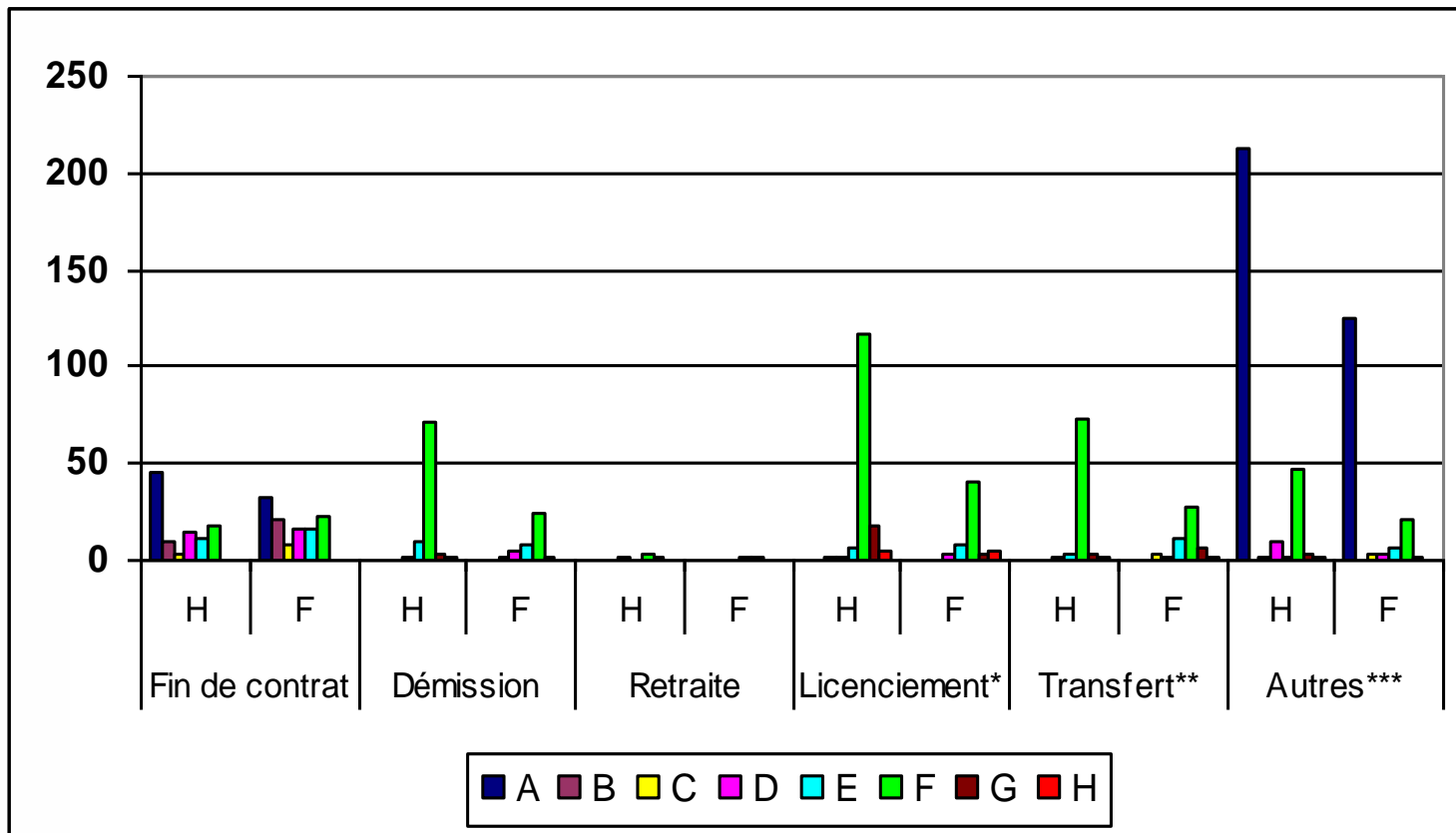
** fusions, mutations

*** rupture de la période d'essai ...fin de stage

TOTAL HOMMES **703** soit 62%
TOTAL FEMMES **436** soit 38%

Rappel 2008 **TOTAL HOMMES** **686** soit 62%
TOTAL FEMMES **421** soit 38%

DEPARTS EN 2009 ET LEUR MOTIF



REPARTITION 2009 DES EFFECTIFS PAR METIER

Résultats portant sur 32 sociétés

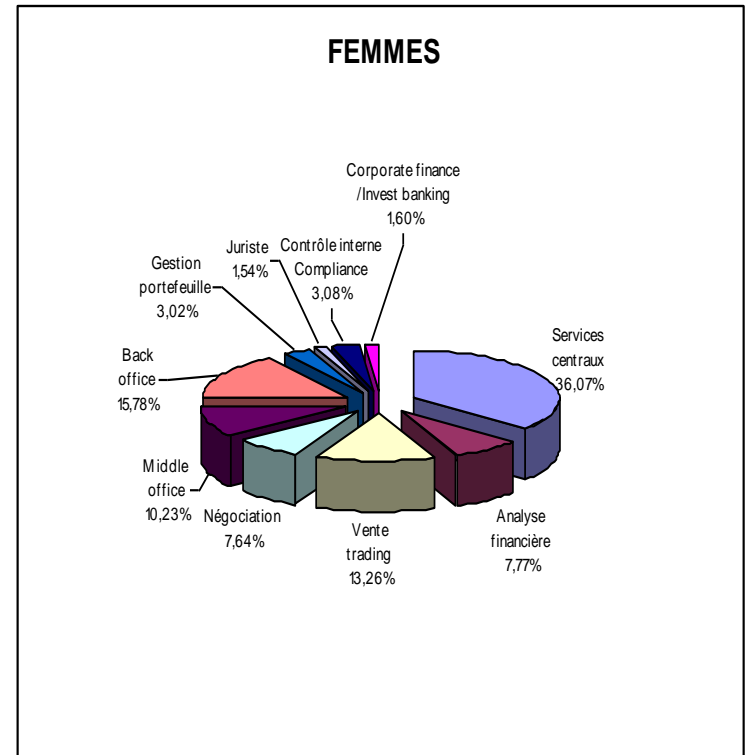
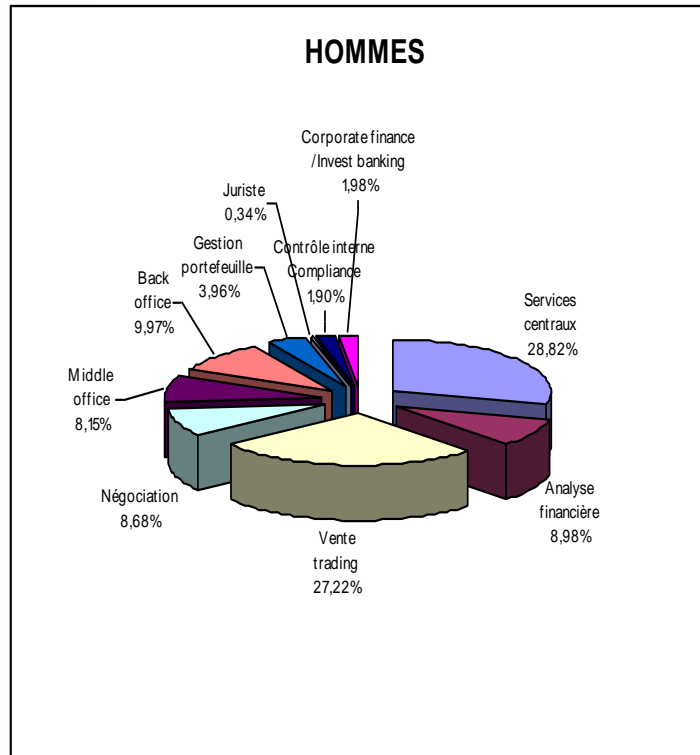
CATEGORIES	Services centraux		Analyse financière		Vente trading		Négociation		Middle office		Back office		Gestion portefeuille		Juriste		Compliance/co ntrôle interne		Corporate finance /Invest banking		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
A	15	12	15	11	32	7	33	20	5	2	2	3	2				2		1		162
B	8	10	1		14	16				5	4	3	1	1					1	2	66
C	13	21	2	2	7	21	1	2	4	11	6	4	4	3				1		2	104
D	27	42	2	6	5	10	1	2	26	15	17	24	8	9	1		1	1	2	3	202
E	49	107	2	17	18	11	11	18	29	27	80	72	6	5		1	2	8	3	1	467
F	506	323	187	80	539	139	161	71	143	98	146	144	70	29	7	21	34	31	30	17	2776
G	74	49	24	7	87	9	15	7	7	8	5	4	10	2	1	2	6	5	10	1	333
H	65	21	3	3	13	2	6	4			2	2	3			1	5	4	5		139
TOTAL	757	585	236	126	715	215	228	124	214	166	262	256	104	49	9	25	50	50	52	26	4 249

*Services centraux : Direction, secrétariat général, comptabilité, informatique, marketing, développement, communication développement commercial, DSI, ...

TOTAL HOMMES 2 627 soit 62%
TOTAL FEMMES 1 622 soit 38%

Rappel 2008 **TOTAL HOMMES** 2 239 soit 63%
TOTAL FEMMES 1 317 soit 37%

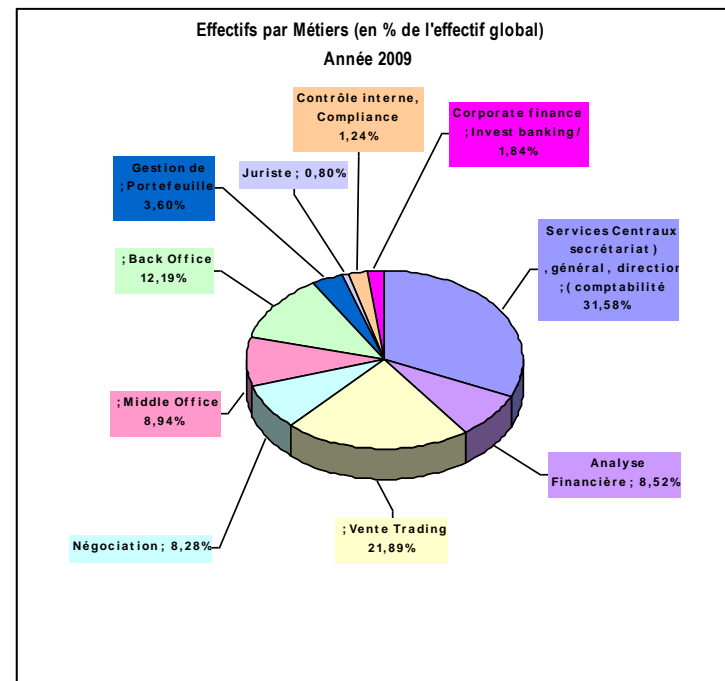
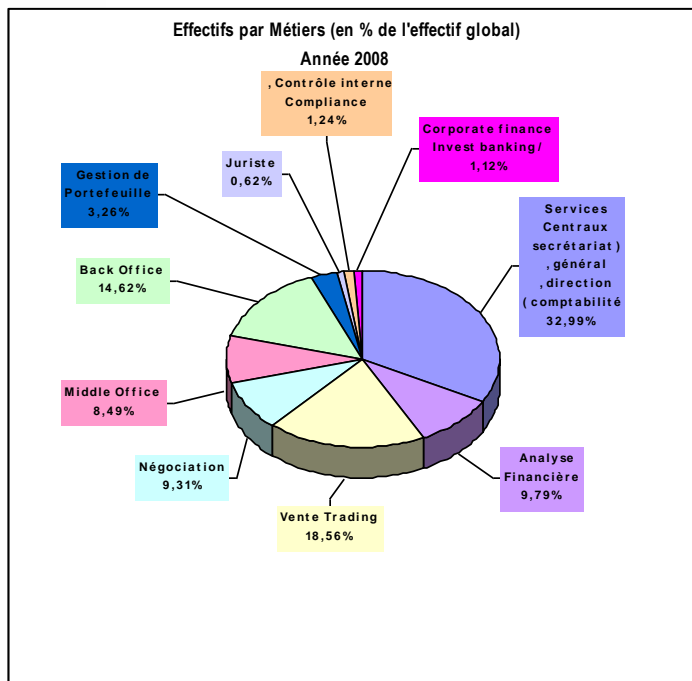
EFFECTIFS PAR METIER & PAR SEXE



EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR METIER

	31/12/2008	31/12/2009	TENDANCE
Services Centraux (secrétariat général, direction, comptabilité)	32,99%	31,58%	↘
Analyse Financière	9,79%	8,52%	↘
Vente Trading	18,56%	21,89%	↗
Négociation	9,31%	8,28%	↘
Middle Office	8,49%	8,94%	↗
Back Office	14,62%	12,19%	↘
Gestion de Portefeuille	3,26%	3,60%	↗
Juriste	0,62%	0,80%	↗
Contrôle interne, Compliance	1,24%	2,35%	↗
Corporate finance /Invest banking	1,12%	1,84%	↗

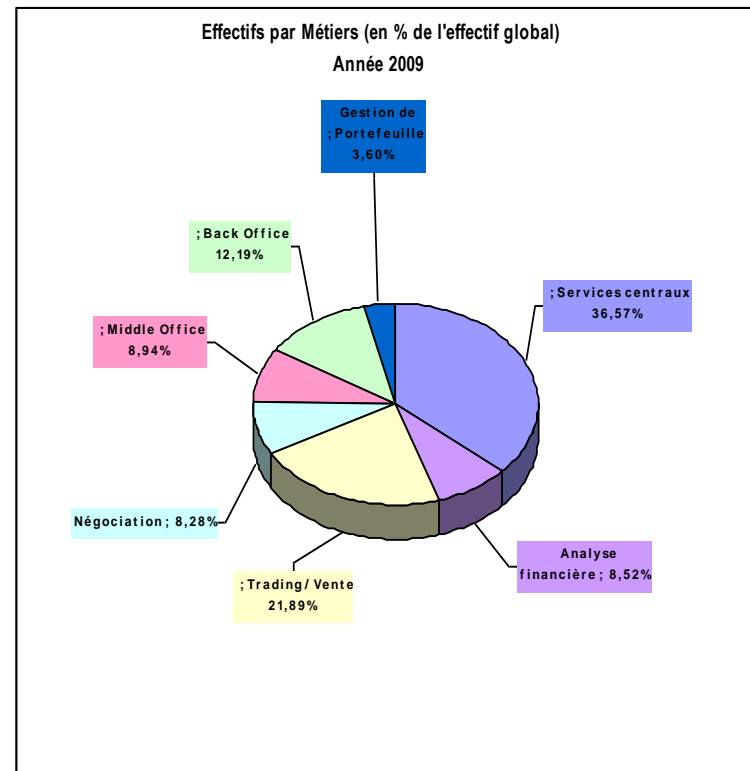
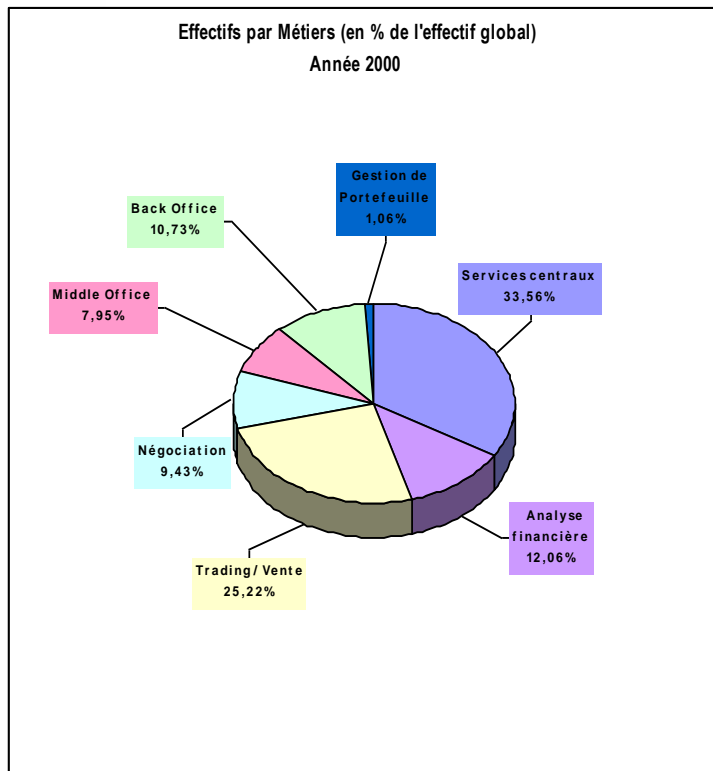
EFFECTIFS PAR METIER



EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR METIER

	31/12/2000	31/12/2009	TENDANCE
Services centraux	33,56%	36,57%	→
Analyse financière	12,06%	8,52%	↘
Trading/Vente	25,22%	21,89%	↘
Négociation	9,43%	8,28%	↘
Middle Office	7,95%	8,94%	→
Back Office	10,73%	12,19%	→
Gestion de Portefeuille	1,06%	3,60%	→

EFFECTIFS PAR METIER



PARTICIPATION 2009 AUX ACTIONS DE FORMATION PAR PAR TYPE D' ACTIONS DE FORMATION

Résultats portant sur 22 sociétés

CATEGORIES	Formation d'adaptation		Dévpt des compétences		Congé individuel de formation		Période de professionnalisation		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	
A	2		3	2					7
B	3	1	12	29					45
C	3	15	8	40			1		67
D	15	45	11	31		1			103
E	123	202	36	96	1		1		459
F	1 398	985	220	222	4	1	1	2	2 833
G	167	71	59	42		1	1	1	342
H	40	39	19	21			2		121
TOTAL	1 751	1 358	368	483	5	3	6	3	3 977

TOTAL HOMMES 2 130 soit 54%
TOTAL FEMMES 1 847 soit 46%

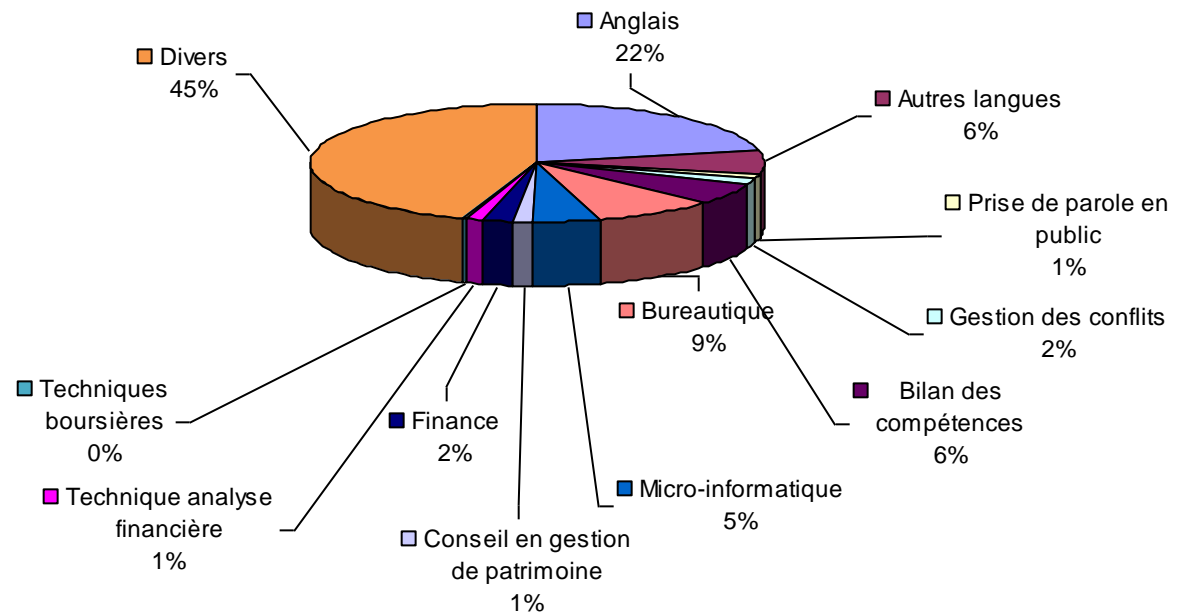
Rappel 2008 **TOTAL HOMMES** 1 485 soit 59%
TOTAL FEMMES 1 032 soit 41%

DROIT A LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2009

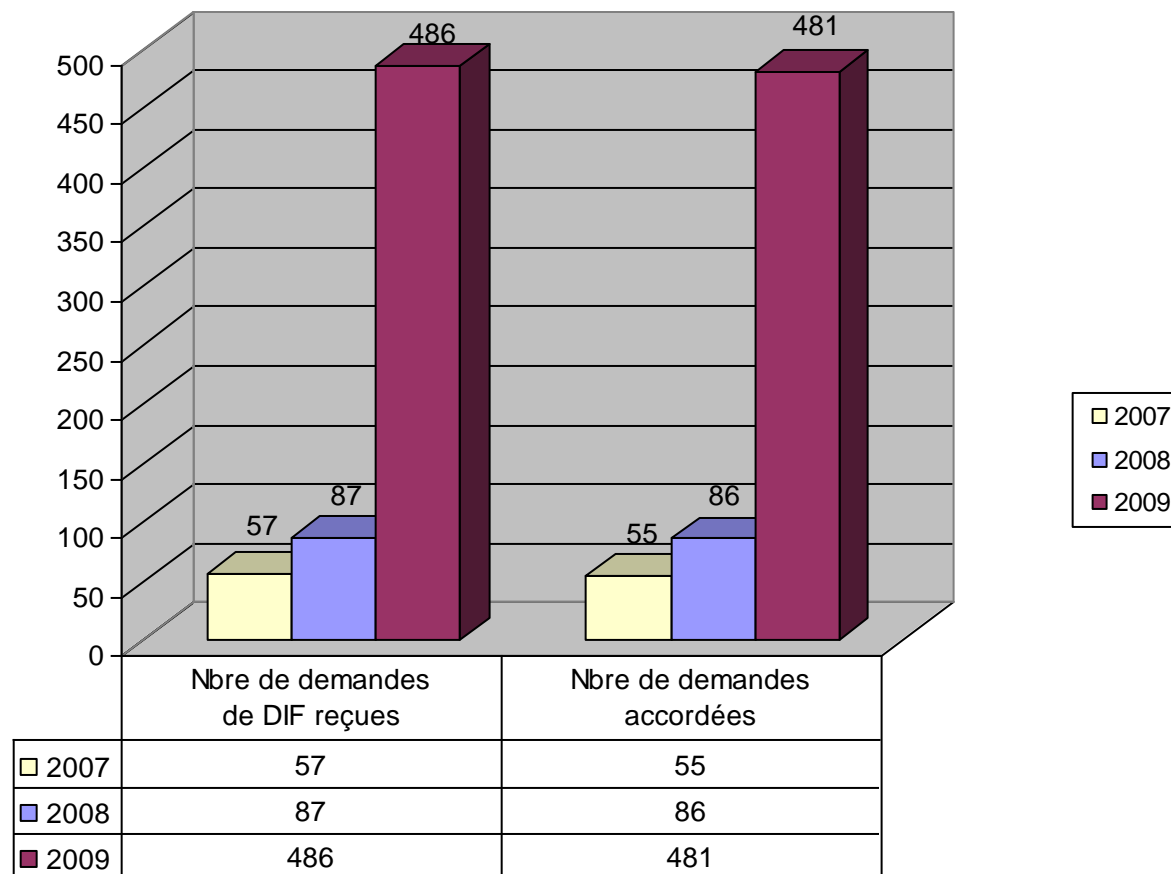
Résultats portant sur 27 sociétés

	Nbre de demandes de DIF reçues	Nbre de demandes accordées
Anglais	105	104
Autres langues	32	31
Prise de parole en public	6	6
Gestion des conflits	9	9
Bilan des compétences	28	28
Bureautique	41	41
Micro-informatique	24	23
Conseil en gestion de patrimoine	6	6
Finance	11	11
Technique analyse financière	5	5
Techniques boursières	3	2
Divers	216	215
TOTAL	486	481

DROIT A LA FORMATION PROFESSIONNELLE



DROIT A LA FORMATION PROFESSIONNELLE



% DE LA MASSE SALARIALE CONSACRE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Résultats portant sur 18 sociétés

1,158 % de la masse salariale consacré à la formation professionnelle continue

DUREE DU TRAVAIL 2009

Résultats portant sur 31 sociétés

L'entreprise a-t-elle conclu des conventions de forfait avec les cadres ?

OUI

NON

Quels types d'horaires ont été adoptés pour les non forfaitaires ?

39 heures hebdo + 24 jours de repos

38 heures hebdo + 18 jours de repos

37 heures hebdo + 12 jours de repos

36 heures hebdo + 6 jours de repos

Autres

35 heures

36,5 heures hebdo + 10j RTT

37,20 heures hebdo + 14j RTT

37,5 heures hebdo + 15j RTT

Avez-vous apporté des modifications dans l'organisation de la RTT par rapport à l'an dernier? Lesquelles?

Ouverture banque en ligne, donc salariés travaillent le samedi matin